



**EN BREF :**

- Mildiou de la tomate : quelques cas signalés en Montérégie-Ouest.

## PREMIERS FOYERS DE MILDIOU DANS LA TOMATE

En Montérégie-Ouest, on rapporte des foyers de mildiou dans la tomate. Les conditions actuelles sont très propices aux infections et au développement de la maladie. Les spores du champignon peuvent se disperser rapidement par voies aériennes à plus de 15 km de la source. L'infection est favorisée par une forte humidité (pluie, rosée, brouillard) et des températures se situant entre 15 et 25 °C.

### Les dommages

Les plants attaqués par le mildiou présentent les symptômes suivants :

#### *Début d'infection sur les feuilles*

- Face supérieure : tache brun verdâtre qui débute en bordure de la feuille.
- Face inférieure : petit duvet blanc par temps humide ou lorsque la rosée est encore présente.

#### *Fruit*

- Zone brune marbrée qui agrandit rapidement pour contaminer tout le fruit.

Voici des images sur les symptômes du mildiou afin de vous aider à détecter d'éventuels foyers d'infection au champ.



Source : Liette Lambert, MAPAQ

Face supérieure de la feuille avec tache brun verdâtre qui débute en bordure de la feuille



Source : Liette Lambert, MAPAQ

Face inférieure d'une feuille de tomate avec présence d'un petit duvet blanc par temps humide



## Stratégie d'intervention

Étant donné que les conditions actuelles sont très favorables à la maladie, visitez ou faites dépister vos champs jusqu'à 3 fois par semaine.

### **Les champs les plus à risques sont :**

- Les champs qui ont été moins protégés par les fongicides, ce qui peut correspondre aux champs les plus jeunes.
- Les champs plus vieux et dans lesquels la protection en fongicide a été déficiente.
- Les zones à l'abri du vent.
- Les champs situés près d'autres champs de tomate ou de jardins domestiques.

## Comment réagir selon votre situation

### **– Région de la Montérégie-Ouest :**

#### **Arrosages rapides**

On recommande deux pulvérisations rapprochées aux 4 à 5 jours de TANOS, qui a une action pénétrante et qui protège les nouvelles pousses.

#### **Poursuite des arrosages**

Protection aux 5 jours en alternant un fongicide spécifique au mildiou (TANOS ou REVUS) ou réputé efficace contre le mildiou (BRAVO) avec un mélange de mancozèbe et un bactéricide (hydroxyde de cuivre). De cette manière, vous protégerez votre culture contre l'ensemble des maladies présentes : mildiou, chancre bactérien, moucheture bactérienne et *alternaria*.

### **– Autres régions :**

Les conditions actuelles sont très favorables au développement du mildiou. Protégez les champs aux 5 à 7 jours en alternant le mélange hydroxyde de cuivre + mancozèbe et, la semaine suivante, le TANOS (famoxadone + cymoxanil).

## Autres recommandations pour diminuer l'incidence du mildiou

- Détruisez la morelle noire en bordure des champs car cette mauvaise herbe peut être attaquée par le mildiou et constitue un foyer d'infection de la maladie.
- Vérifiez le bon fonctionnement de toutes les buses du pulvérisateur.
- Assurez-vous de protéger les nouvelles pousses et l'ensemble de la couverture foliaire à chaque passage. Plus les plants grandissent, plus le volume de bouillie à l'hectare devra être augmenté.
- Débutez les pulvérisations dans les champs sains et terminez dans les champs affectés par la maladie.





Source : Christine Villeneuve, MAPAQ

Morelle noire

### Nombre maximal d'applications par saison

TANOS : maximum de 6 applications.

REVUS : maximum de 4 applications.

BRAVO, mancozèbe, hydroxyde de cuivre : aucun maximum d'application.

***Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.***

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
CHRISTINE VILLENEUVE, agronome – Avertisseuse – solanacées  
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ  
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-2210, poste 231 – Télécopieur : 450 454-7959  
Courriel : [Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – solanacées – 14 juillet 2009**



**SOLANACÉES**

Avertissement No 09 – 2009, page 3